

LISTE DES ACRONYMES

•**A.T.O.** : Auxiliaires Temporaires Occasionnels : policiers de souche nord-africaine recrutés temporairement pour pallier le manque de personnel dans la police française.

Après le 19 mars, ils furent mis au service de l'Exécutif Provisoire et désignés avec l'accord du FLN. Après l'indépendance, ils étaient toujours là, notamment à Oran où leur action fut des plus brutales.

•**A.L.N.** : Armée de Libération Nationale : bras armé du FLN. On distingue l'ALN de l'intérieur, composée de militants pratiquant la guérilla et l'Armée de l'extérieur dite aussi des Frontières. Regroupés au Maroc et en Tunisie, ses membres affrontèrent les Forces Française jusqu'à ce que les barrages fussent rendus étanches. Dès lors, les tentatives sporadiques de le passer furent écrasées notamment pendant la Bataille dite de Souk-Ahras en 1958s.

•**B.C.P** : Bataillon de Chasseurs à Pied.

•**C.C.A.S** : Compagnie de Commandement d'Appui et de Soutien.

•**C-R** : Compte-Rendu.

•**C.C** : Commandement Central.

•**C.S.F.A** : Commandement Supérieur des Forces en Algérie.

•**C.A** : le 24ème C.A. correspondait à la ville d'Oran. Le C.A.O est donc le Corps d'Armée d'Oran.

•**D.S.T** : District du Transit d'Oran.

•**E.G.M** : Escadron de Gendarmerie Mobile.

•**E.M.I** : Etat-Major Interarmées.

•**E.M.T** : Etat-Major tactique. Groupe de commandement placé en un lieu déterminé pour une durée limitée.

•**F.S.E** : Français de Souche Européenne.

•**F.S.N.A** : Français de Souche Nord-Africaine. Ces deux appellations avaient surtout cours dans l'Armée Française, pour y distinguer les indigènes musulmans des Pieds-Noirs et des Métropolitains.

- F.L.N** : Front de Libération Nationale, organisation rebelle dirigeant la lutte pour l'indépendance de l'Algérie.
- G.A.O.R** : Groupement Autonome d'Oran, appellation militaire désignant le Secteur d'Oran de l'Armée française et remplaçant cette dernière.
- G.A.A.L** : Groupement Autonome d'Artillerie Légère.
- J.M.O** : Journal de Marche et d'Opérations.
- P.O.** : Par Ordre, mention précédant la signature d'un officier ayant reçu délégation d'un supérieur à cet effet.
- P.A / P.M** : Pistolet automatique, Pistolet mitrailleur.
- Pvt** : Abréviation de *provisoirement*.
- R.A.S** : Rien à signaler.
- R.A.V** : Reconnaissance à vue. Prises de photos aériennes.
- R.I.M.A** : Régiment d'Infanterie de Marine.
- R.I.**: Régiment d'Infanterie.
- S.P** : Secteur postalisé.
- S.H.D** : Service Historique de la Défense.
- U.F.O** : Unités de la Force de l'Ordre. (Communément appelées Force Locale) Unités militaires créées par l'Armée Française avec un recrutement musulman et encadrées partiellement par des cadres européens, jusqu'au 29 juin 1962. Mises au service de l'Exécutif Provisoire chargé d'assurer la transition entre les Accords d'Evian du 19 mars 1962 et l'indépendance proclamée officiellement le 3 juillet suivant, elles étaient encore à l'oeuvre à Oran, le 5 du même mois.